

Enseignement secondaire technique		
Régime technique		
Division des professions de santé et des professions sociales		
Section Sciences sociales		
TRAPE / Travail personnel encadré		
Indications		
12_\$0		

Introduction:

Le TRAPE est un travail de réflexion personnelle. Il ne constitue pas un travail scientifique de valeur universitaire, mais demande que l'élève se mette en recherche par rapport à une question spécifique.

A travers le TRAPE, l'élève « se met en recherche », il développe ses connaissances et savoirs, sa capacité de réfléchir et son jugement critique, il s'approprie des méthodes de travail, il planifie et s'organise en vue de la réalisation du TRAPE. Le TRAPE offre à l'élève la « possibilité formelle d'élaborer, d'affiner, d'argumenter, de rédiger, de présenter et de soutenir sa pensée » (HESBEEN, 2005).

L'objectif du TRAPE est de « montrer qu'à partir d'un questionnement pertinent, l'élève est capable de sélectionner et d'utiliser des outils et méthodes appropriées » en vue de la réalisation de ce travail. Ce qui importe dans un tel travail « (...) n'est pas tant de trouver la réponse mais de comprendre la question. Il n'y a donc rien à prouver en termes de réponse, il y a à montrer que le travail de la question par l'étudiant lui a permis de découvrir le contenu même de la question, sa portée, sa complexité, et ses prolongements (...) » pour ses études futures ou l'exercice de son futur métier (HESBEEN, 2005). Il ne s'agit donc pas d'aboutir à un travail de recherche scientifique de valeur universitaire.

Ainsi, l'élève est appelé à s'inscrire dans un processus où il tentera de développer et de déployer des savoirs et des compétences personnelles, relationnelles, sociales mais aussi organisationnelles. Ce travail sera l'expression de tout un cheminement durant lequel l'élève s'inscrit dans une perspective d'enrichissement de sa culture, de développement de son esprit critique et de recherche qui trouvent leurs fondements dans la capacité d'élaborer une question et de la travailler en lui donnant du sens par rapport à soi mais aussi par rapport à la vie en communauté.

Le TRAPE comprend :

- La production écrite (6.000 mots ± 10%);
- La production synthèse (ex. : communication affichée, ...);
- La communication orale (du travail et du cheminement, ...);
- Le dossier « procédure » qui documente le suivi du travail.

TRAPE_12SO_PROGR 21.06.2017

Composantes

Modalités	En principe, le TRAPE est réalisé en binôme(s). Peuvent être utilisées comme langues : le français, l'allemand, l'anglais. La présentation orale du TRAPE doit se faire dans la langue de la production écrite. Durant l'élaboration du TRAPE, les élèves sont accompagnés par un « patron ». Un vadémécum concernant les modalités du TRAPE est mis à la disposition de l'élève.
Compétences	Sont mobilisées notamment les compétences suivantes dans le cadre de l'élaboration du TRAPE : • compétences réflexives qui concernent • la compréhension, la structuration, l'analyse, la synthèse de données et de concepts, • le développement d'idées et d'une argumentation personnelle, • la justification des choix opérés tout au long du travail (concepts, données, sources bibliographiques,), • la prise de recul par rapport aux données, aux informations, à ses propres réflexions, arguments • le retour sur le travail (méta-réflexion) portant sur le processus, sur les contenus disciplinaires, sur la portée du travail, ses limites et finalement aussi en termes de perspectives • compétences organisationnelles qui s'énoncent à travers • l'élaboration et le respect d'un échéancier faisant appel à des démarches de structuration et de gestion du temps, • la gestion de l'information, des données, • compétences communicationnelles qui relèvent de deux ordres : • les compétences rédactionnelles qui relèvent de deux ordres : • les compétences rédactionnelles qui relèvent de deux ordres : • les compétences en rapport avec la présentation orale comme la communication orale de données et de réflexions de manière concise, précise et compréhensible, • compétences personnelles et relationnelles qui se manifestent notamment dans • le rapport à soi, • le rapport à l'autre, p. ex. dans le cadre de la coopération avec les membres du groupe, le patron et les personnes ressources
Cotation	Une note sur 60 points est attribuée au TRAPE.
Evaluation (critères): Pertinence Cohérence	Les critères suivants s'appliquent à l'évaluation de la production écrite, de la production synthèse, de la présentation orale :



DO GRAND-DOCHE DE LOXEMBOOK Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	u .
 Profondeur et précision Qualité linguistique 	 pertinence : les démarches et les contenus des différentes parties du travail sont en adéquation avec le sujet, la question de recherche avec ce qui est « demandé » ; cohérence : structuration et articulation des concepts et données, des différentes parties du travail ; profondeur/précision : ampleur et richesse de la recherche, de la réflexion, de l'analyse de documents variés, d'une
	 synthèse allant au-delà des évidences et apparences, qualité linguistique : maniement approprié de l'expression écrite et orale.
Note importante	Le plagiat est interdit! Le plagiat est une reproduction ou l'imitation intentionnelle, en tout ou en partie, d'un texte écrit par une autre personne, sans citer cet auteur et sans fournir les références bibliographiques. (FESeC, 2006)
L'accompagnement L'accompagnement est un	L'accompagnement des élèves est un élément clé de la réalisation du TRAPE. La création et l'accomplissement d'un tel travail nécessitent beaucoup d'investissement, de discernement, de choix mais aussi du recul et finalement de la rigueur sur les plans notamment organisationnel, conceptuel, rédactionnel et communicationnel. L'accompagnement est un espace et un temps dans lequel s'inscrivent les enseignants-patrons ensemble avec les élèves et où la création et la construction du travail en termes de cheminement pourront se déployer. Dans cet ordre d'idées, l'accompagnement peut être désigné comme un « espace de co-création » où « pourra s'exercer la clinique pédagogique des enseignants » et dans laquelle se situera « une aide au cheminement » (HESPEEN 2005)
espace et un temps de « co- création ». L'enseignant adopte une posture d'accompagnateur : il est au côté de l'élève et l'aide, au travers de sa réflexion et de	cheminement » (HESBEEN, 2005). L'accompagnement se joue essentiellement entre l'élève et l'enseignant-patron. Il s'agit « de faire un bout de chemin avec » l'élève et de « l'accompagner sur le chemin qui est le sien ». Ce chemin doit être « porteur de sens » pour l'élève. Ainsi, l'accompagnement ne peut pas relever de l'imposition de tels ou

travers de sa réflexion et de compétences, ses découvrir un chemin porteur de sens pour l'élève et à élaborer son travail.

tels points de vue, idées, réflexions ... de l'enseignant, mais devrait permettre à l'élève de découvrir différentes possibilités, ouvertures, voies, ...

Ceci exige un « professionnalisme subtil » et une posture de l'accompagnateur qui « tout en accompagnant, suggère telle ou telle orientation, ou cherche avec l'élève le chemin qui prend du sens pour lui, sur lequel il deviendra autonome. (...) » (HESBEEN, 1998). Un tel chemin n'est pas nécessairement identifié une fois pour toutes et de multiples discussions et essais traversés d'hésitations, de retours en arrière s'avèrent importants pour que l'élève identifie le chemin porteur de sens pour lui.

L'enseignant est ainsi appelé à offrir « un bouquet de compétences » (HESBEEN, 1998), une multitude de ressources à l'élève tout en cadrant ce qui est faisable dans un contexte institutionnel donné.



de l'Enfance et de la Jeunesse	
	L'accompagnement est organisé de manière flexible :
	« plages horaires TRAPE » ;
	entrevues obligatoires/facultatives avec le patron.